

Secrétariat d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire

Message de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire pour la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.

Il y a 80 ans aujourd'hui, le 16 juillet 1942, la France s'enfonçait dans la nuit.

Sous les ordres du gouvernement de Vichy et sur demande de l'occupant nazi, des fonctionnaires de la police française lançaient la plus grande rafle de l'histoire de l'Occupation. En deux jours, 13 000 personnes répertoriées comme juives par les autorités administratives furent arrêtées, sorties de force de leur domicile, menées dans des lieux de rétention pour être parquées et triées. Dans l'enceinte du Vélodrome d'Hiver, autrefois réservé à la convivialité des compétitions sportives, 8 000 femmes, hommes et enfants furent entassés, cinq jours durant, sans eau ni nourriture, dans des conditions d'absolue inhumanité. Après leur passage par les camps de transit de Drancy, de Beaune-la-Rolande, de Pithiviers, ils furent conduits à Auschwitz. Aucun des 4 115 enfants ne revint.

En ce jour anniversaire, qui est notre Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France, nous nous inclinons devant leur mémoire. À travers eux, nous nous recueillons en souvenir des 76 000 vies volées par la barbarie nazie et la complicité des autorités françaises

Et, parce qu'au cœur des pires ténèbres que traversa jamais notre République une flamme de fraternité et d'humanité persista malgré tout, nous rendons aussi hommage, aujourd'hui, aux Justes de France. Grâce à ces milliers de Françaises et des

Français, illustres ou anonymes, de toutes conditions et de toutes origines, qui prirent les plus grands risques pour sauver la vie de celles et ceux qui étaient pourchassés, les trois quarts des Juifs de France purent survivre à la Shoah. Leur geste nous oblige, il les distingue aussi. Il nous rappelle que « sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'Occupation, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre ». Ces mots de gratitude, offerts aux Justes de France par le Président Jacques Chirac et Simone Veil, furent inscrits solennellement sur les murs du Panthéon en 2007. Ils expriment combien l'exemple des Justes incarne l'exigence de solidarité et de fraternité, qui fait l'esprit de la République française. Devant cet exemple, nous exprimons notre reconnaissance et notre respect. Comme le général de Gaulle qui sauvait à Londres l'honneur de la France, soutenu dans l'Hexagone par une armée de Résistants agissant dans la nuit de l'Occupation qu'assombrissait encore la collaboration de Pétain et de Laval dans la noirceur de cette guerre, les Justes ont été le visage de la France.

À nous, Françaises et Français d'aujourd'hui, d'être dignes de leur héritage, et de leur courage en regardant en face *toute* notre histoire : ses lumières comme ses ombres. 80 ans après la rafle du Vel d'Hiv, alors que nous quittons peu à peu les ultimes témoins de cette tragédie nationale, nous opposons fermement à l'oubli et à l'indifférence un engagement solennel de vérité et de mémoire. La grandeur de la République, c'est sa lucidité devant son histoire, sa fierté devant l'héroïsme de celles et ceux qui ont sauvé la vie de leurs compatriotes et l'honneur de leur patrie, défendant envers et contre tout les valeurs qui font notre devise et qu'en ce 17 juillet il nous appartient de clamer partout en France : Liberté, Égalité, Fraternité.

Vive la République !

Vive la France !